



## **Lettre d'information du 25 avril 2022 – Quelques nouvelles bagnolaises...**

*\*\*\*Suite à un problème technique, la lettre infos n'a pas pu être envoyée lundi 25 avril. La voici !  
Merci de votre patience.\*\*\**

### **Résultats du 2ème tour des élections présidentielles**

Pour Bagnols, [voici les résultats publiés dans le Progrès](#).

Au niveau national, Emmanuel Macron est élu président (58,54%).

Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin prochains.

### **Listes électorales pour les élections législatives**

Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de la commune et vous voulez voter à Bagnols pour les prochaines élections législatives de 2022 ?

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](#) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [formulaire CERFA de demande d'inscription](#).

Pour pouvoir voter pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour vous inscrire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie (permanence spéciale de 16h à 18h).

Vous pouvez à tout moment [interroger votre situation électorale](#) sur le site du service public. Il faut bien renseigner tous les prénoms déclarés à l'état-civil pour que le service fonctionne.

En cas de déménagement dans une autre commune, **vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune de résidence**. Les personnes qui étaient inscrites sur la liste électorale de Bagnols mais qui n'habitent plus sur la commune ont vocation à être radiées de la liste électorale de la commune (article L11 du Code électoral).

## Listes électorales - Informations importantes

Si vous constatez une erreur sur votre carte électorale (nom de naissance, prénoms, sexe, date ou lieu de naissance), vous devez en demander directement la correction à l'INSEE à l'aide du téléservice.

Tout changement d'adresse (même au sein de la commune) ou changement de nom (mariage, divorce, nom d'usage) doit impérativement être signalé en mairie, de préférence par courriel : [secretariat@bagnols.net](mailto:secretariat@bagnols.net)

L'adresse sur la liste électorale doit être correcte (numéro et nom de rue) pour éviter tout défaut d'adressage, la Poste ne distribuant plus le courrier si l'adresse n'indique que le lieu-dit.

Ces démarches sont à l'initiative et de la responsabilité de l'électeur. Merci de votre vigilance.

## Congés agence postale communale - Fermeture

L'agence postale communale est fermée la semaine du 25 avril. Réouverture lundi 2 mai aux horaires et jours habituels : lundi, mardi, mercredi : 15h-17h ; jeudi, vendredi : 15h-17h30 ; samedi : 10h-12h.

## Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 31 mars 2022. Voici [le compte-rendu](#) et [le procès-verbal](#) de cette séance.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 et a affecté le résultat. Le budget primitif 2022 a été adopté. Le conseil a voté les taux d'imposition pour 2022 en actant d'une augmentation de 0,5%.

Le changement des fenêtres des bâtiments communaux ainsi que l'achat de mobilier et de jeux extérieurs pour l'école sont programmés, ils ont bénéficié de subventions départementales dans le cadre du partenariat territorial 2021. Tous les autres projets sont soumis à l'obtention de subventions pour les financer.

## Ateliers pour les +62 ans à Bagnols

L'Aire aérée propose des ateliers pour les +62 ans à Bagnols.

RDV au local associatif (situé entre le château et la salle des Deux Joseph) :

- Vendredi 29 avril pour une balade de 9h30 à 11h30

Contact et informations : 06 83 34 49 58 et [laire.aeree@gmail.com](mailto:laire.aeree@gmail.com)

### **Balade de la Cabane à Soi - Dimanche 1er mai**

La balade de la Cabane à soi, c'est une itinérance printanière au départ de Theizé, et passant par Bagnols et Frontenas, pour découvrir toute la singularité, les ressources et la beauté de la petite Toscane beaujolaise !

Boucle de 9 km à travers 3 villages, ponctuée d'activités ludiques et originales.

[Infos sur le site](#) et [inscriptions en ligne](#).

### **Inscriptions au festival des Aquarellistes de Bagnols**

Les inscriptions des exposants au festival des Aquarellistes sont toujours ouvertes.

Information et contact : [aml.bagnols@gmail.com](mailto:aml.bagnols@gmail.com)

### **Renouvellement du label Géoparc Beaujolais**

L'UNESCO a renouvelé le label pour 2022-2026.

Dès aujourd'hui et jusqu'en novembre, participez aux géo-événements organisés sur tout le territoire par les nombreuses associations qui le font vivre pour découvrir l'influence de la géologie sur la vie des villages et des paysages...

[Découvrez le programme 2022 sans plus attendre !](#)

### **Déclarations des revenus 2021**

Depuis la mise en place du prélèvement à la source, le paiement de l'impôt sur le revenu est facilité et s'adapte à l'évolution des revenus et de la situation au cours de l'année.

Cependant, il est toujours nécessaire de déclarer ses revenus pour faire le bilan de l'année qui s'est écoulée et bénéficier, le cas échéant, d'un remboursement, ainsi que pour mettre à jour le taux de prélèvement à la source.

La campagne 2022 de déclaration des revenus 2021 est désormais ouverte. [Plus d'informations ici !](#)

### **Marathon de la biodiversité - Subvention pour haies et mares**

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) a mis en ligne son marathon de la biodiversité cofinancé par l'Agence de l'eau.

C'est un dispositif qui finance à 100% la création ou restauration d'une haie ou d'une mare sur un terrain en zone naturelle ou agricole (s'entend au regard de la nature paysagère du lieu et non pas en référence aux zonages des documents d'urbanisme).

[Toutes les informations sont sur le site de la CCBPD.](#)